

Info Village



3125, chemin Capelton

Adresse du site Web www.northhatley.org Numéro de téléphone 819 842-2754

Élections municipales

Le dimanche 21 octobre prochain, la population sera appelée à élire un nouveau représentant au siège #5 du conseil municipal.

Un vote par anticipation aura lieu le 14 octobre. Comme par les années passées, le vote par correspondance est également permis.

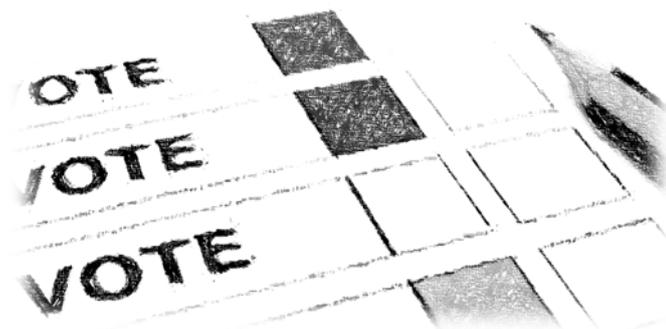
Pour plus d'informations, consultez le site internet de la municipalité au www.northhatley.org à la section Mairie, ÉLECTIONS MUNICIPALES.

Élections provinciales

En raison des élections provinciales qui se tiendront le 1^{er} octobre 2018.

La Municipalité doit reporter la séance régulière du conseil prévu à cette date, pour le **9 octobre 2018**.

La réunion se tiendra à l'église Ste-Élisabeth au 3115, chemin Capelton à 19 h 00



La municipalité à votre service

Maire

Michael Page

Conseillère, siège #1

Pauline Farrugia

Conseillère, siège #2

Marcella Davis Gerrish

Conseiller, siège #3

Guy Veillette

Conseiller, siège #4

Elizabeth Fee

Conseiller, siège #5

Vacant

Conseiller, siège #6

Alexandre-Nicolas Leblanc

Directeur général et secrétaire-trésorier, Coordonnateur des mesures d'urgence, Responsable de l'accès aux documents, Gestionnaire du barrage et Secrétaire-trésorier de la RIEM

Daniel Décary

Secrétaire-trésorier adjoint

Bruno Bélisle

Secrétaire-Réceptionniste

Marie-Pier Roy

Inspecteur en bâtiment et en environnement

Fannie Pelletier-Beaudry

Contremaître aux travaux publics

Dany McKelvey

Journaliers aux travaux publics

Scot Fergusson

Heures d'ouverture de l'hôtel de ville

Du lundi au jeudi

de 8h30 à 12h et de 13h à 16h

vendredi : 8h30 à 12h30

Pour nous joindre

3125, chemin Capelton

North Hatley (Québec) JOB 2C0

Courriel : info@northhatley.org

communication@northhatley.org

Téléphone : 819 842-2754

Télécopieur : 819 842-4501

Site Internet : www.northhatley.org

Numéros importants :

Urgence 911

SQ 310-4141 ou *4141 (cell.)

État des routes 511

Urgence-santé 811

Infolettre municipale...Faites comme de nombreux citoyens !

Pour demeurer à la fine pointe des plus récents développements et des sujets d'intérêts municipaux... C'est facile ! Rendez-vous sur le site internet municipal et abonnez-vous à l'infolettre municipale : www.northhatley.org

L'abonnement à l'infolettre est accessible sur la page d'accueil du site municipal.

Séances régulières du conseil municipal

Les prochaines séances régulières du Conseil se tiendront les 9 octobre (Église Ste-Élisabeth), 5 novembre et le 3 décembre 2018, à compter de 19 h, au Centre communautaire, 3127, chemin Capelton.

N'oubliez pas de changer l'heure!

Le changement pour l'heure d'hiver se fera le dans la nuit du 3 au 4 novembre 2018.

Il faudra reculer vos montres et appareils électroniques d'une heure.



Ramonage des cheminées

Avec l'arrivée des températures plus fraîches, plusieurs d'entre nous utiliserons leur foyer pour se réchauffer. Un bon entretien de vos cheminées peu vous permettre de profiter de la chaleur de votre foyer et de le faire en toute sécurité.

Rappelez-vous qu'un feu de cheminée peut causer des dommages majeurs à un bâtiment, d'où l'importance d'effectuer au moins une fois par année le ramonage de toute cheminée raccordée à une installation de chauffage à combustible solide (foyer, poêle à combustion, etc.).

Vous pouvez ramoner vous-même votre cheminée ou confier ce travail à un ramoneur professionnel

Pour assurer votre sécurité, choisissez un entrepreneur qualifié. Pour bien choisir votre ramoneur, nous vous suggérons de vérifier auprès de l'Association des professionnels en chauffage (APC) et d'y consulter sa liste de membres.

Si le ramoneur doit réparer la cheminée ou le foyer, il est également conseillé de vérifier s'il détient un permis de la Régie du bâtiment du Québec. Exigez un reçu qui prouve que le ramonage a été effectué.

La Municipalité du Village de North Hatley ne recommande et n'accrédite aucune entreprise de ramonage



RÉFÉRENCE EN CAS DE PANNE ÉLECTRIQUE

Nous vous rappelons que pour connaître les détails relatifs à une panne électrique tels que la durée ou la raison, vous devez contacter le service des pannes et urgences d'Hydro- Québec au **1-800-790- 2424** et suivre les indications du menu.

Par contre avant de les contacter assurez-vous que la panne touche également vos voisins environnants et qu'il ne s'agit pas d'une défectuosité qui provient uniquement de votre résidence.

COLLECTE DE FEUILLES

La collecte des feuilles aura lieu les 29 octobre, 5 et 12 novembre 2018.

Voici les consignes à respecter :

- Les feuilles **doivent être mises dans des sacs de papier compostables**;
- Aucun sac de plastique ne sera ramassé;
- Les sacs ne doivent pas contenir d'épines de pins, sapins ou autres déchets;
- Les sacs de feuilles doivent être déposés en bordure du chemin et non sur la voie publique.

En plus de la collecte, d'autres pratiques sont possibles en vue de revaloriser les feuilles mortes :

1. Broyer les petites quantités de feuilles à l'aide d'une tondeuse. Elles feront un excellent engrais.
2. Déposer les feuilles dans le bac brun (matières compostables).
3. Déposer des feuilles déchiquetées dans les plates-bandes. Elles serviront de protection hivernale et de nourriture pour les plantes. Attendre à la fin de l'automne, alors que les plantes sont en période de dormance.
4. Employer les feuilles mortes pour couvrir le potager. Le sol n'aime pas être dénudé, car il risque d'être compacté sous l'effet de la neige et de la pluie. Si les feuilles ont tendance à s'envoler, placer un filet, un grillage ou une toile géotextile. Au printemps, laisser les feuilles en place : elles se décomposeront progressivement.



ABRIS D'AUTO TEMPORAIRE

Les abris d'auto temporaires sont autorisés du 1^{er} novembre au 15 avril de l'année suivante.

Ils doivent être constitués d'une structure métallique recouverte de toile ou de polyéthylène.

Ils doivent être installés sur un espace de stationnement ou sur la voie d'accès à un minimum de 1,5 mètres (5'), ou 3 mètres (9'9") pour un terrain situé sur un coin de rue, de l'emprise de la voie publique.

En dehors de cette période, l'abri d'auto (incluant la structure) doit être démonté et remisé.

STATIONNEMENT DE NUIT

Nous désirons vous rappeler que selon le règlement # 2010-44, qu'il est strictement interdit de stationner votre véhicule sur les chemins publics ainsi que dans le stationnement municipal durant la période hivernale à compter du **1^{er} novembre au 1^{er} avril, entre 23 h et 7 h.**

Les véhicules stationnés qui contreviennent à cette consigne seront immédiatement remorqués aux frais du propriétaire et sont passibles d'une amende.

Nous vous remercions de votre collaboration dans l'application de ce règlement.

VACCINATION CONTRE LA GRIPPE

La Santé publique désire informer la population que sa campagne de vaccination contre la grippe commencera à compter du 1^{er} novembre.

Pour prendre rendez-vous

Dès le 1^{er} octobre : par courriel au ClicSanté.ca

Dès le 15 octobre par téléphone au **819 812-5118 (Région de Sherbrooke)**
1 877 921-5118 (sans frais – ailleurs dans la région)

CONCERT À L'ÉGLISE STE-ÉLISABETH

Les Concerts Estria à l'Église Ste-Élisabeth sont de retour cet automne avec une première représentation, le samedi 3 novembre à 15h00.

Pour cette belle occasion, le talentueux trio estrien, composé de Julie Garriss (violon), Pauline Farrugia (clarinette) et Tristan Longval-Gagné (piano), vous propose une programmation d'œuvres fantastiques des compositeurs, Ludwig van Beethoven, Johannes Brahms, Darius Milhaud et Aram Khachaturian.

Réservations au 819-842-1072 ou à estria@cgocable.ca

Billet au coût de 15,00 \$
Étudiant et les 60 ans et plus 10,00 \$

Nouvelle de la MRC Memphrémagog

Concours #TypiquementMemphrémagog

C'est déjà le moment de l'année où la nature se pare des couleurs de l'automne, pour notre plus grand bonheur!

Vous appréciez les paysages de Memphrémagog? Pendant la Flambée des couleurs, partagez les photos de vos paysages coup de cœur sur les médias sociaux en utilisant le **#TypiquementMemphremagog**, cumulez les « j'aime » et courez la chance de gagner deux billets de ski au Mont Orford!

Le concours se déroule du 14 septembre au 14 octobre 2018.

Découvrez le patrimoine naturel et culturel de la région au www.typiquementmemphremagog.com. Suivez-nous également sur Facebook et Instagram.



Le Marché champêtre de North Hatley se poursuit !

Le Marché champêtre est ouvert les samedis, de 10 h à midi, jusqu'au 20 octobre inclusivement.

Joignez-vous au grand nombre de visiteurs qui ont apprécié les produits offerts par nos marchands depuis le début de la saison.

Une belle occasion de partager North Hatley avec des amis ou tout simplement de se gâter !



MARCHE CHAMPÊTRE
- 1976 -



Pleasant View

Puisque l'automne nous réserve encore d'autres belles journées ensoleillées, pourquoi ne pas en profiter!

Pour un pique-nique entre amis ou en famille ou pour admirer les couleurs que nous offre le paysage, nous vous invitons à vous procurer une puce électronique qui vous donnera accès au parc Pleasant View hors des heures d'ouverture.

Gratuit pour les résidents et les non-résidents, présentez-vous à l'hôtel de ville de North Hatley au 3125, chemin Capelton pour compléter le formulaire.

Un dépôt de location de 20,00 \$, remboursable lors du retour de la puce en bon état, est exigé.



Derniers weekends pour la navette

Le WIPPI

D'une capacité de 12 personnes, accompagnées ou non de leurs vélos, Le Wippi navigue entre les villages d'Ayer's Cliff et de North Hatley à partir des quais municipaux.

Le Wippi est équipée de supports pour maintenir les vélos en place durant le trajet. C'est un excellent moyen de relier la piste cyclable Les Grandes-Fourches (par l'Axe du sommet ou l'Axe de la Massawippi) à celle du Sentier Nature Tomifobia et de profiter des beaux paysages d'automne.

La navette le Wippi sera disponible pour les dernières dates suivantes :

**28, 29 et 30 septembre
5, 6, 7 et 8 octobre**

Coût de 10,00 \$ par trajet. (20,00\$ aller/retour)

Pour réserver, rendez-vous sur le site de la Municipalité au www.northhatley.org et cliquez sur « Navette le Wippi » dans la section visiteur.